



EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE SICAV (« ERRES ») AUGMENTATION DE CAPITAL

Pour donner suite au communiqué du 2 juin 2022, le Conseil d'administration d'Edmond de Rothschild Real Estate SICAV confirme sa décision d'effectuer une augmentation du capital. Suite à l'évolution de la situation macro-économique le Conseil d'administration a décidé de fixer le montant à environ _____ correspondant à un _____.

La période de souscription s'étendra du _____.

Cette opération a pour but de financer :

- la construction de cinq projets neufs à Thônex, Genève, Bülach, Nyon et Lausanne pour un montant de MCHF 130.6,
- le paiement du solde de l'acquisition d'une société immobilière de 13 immeubles résidentiels sis à Genève, Nyon et Rolle pour un montant de MCHF 44.8,
- et l'acquisition sécurisée de trois immeubles résidentiels à Genève pour un montant de MCHF 80.3,
- et la réduction du niveau d'endettement.

Les informations finales et le document d'offre de l'augmentation de capital seront publiés le 17 août 2022.

Edmond de Rothschild REIM (Suisse) SA

Arnaud Andrieu

a.andrieu@reim-edr.ch

Jonathan Martin

j.martin@reim-edr.ch

www.edr-realestatesicav.ch